

Schéma territorial des services aux familles en Côtes d'Armor

Orientation du schéma :

Réduire les inégalités territoriales en matière d'accueil du jeune enfant, tant sur les modes d'accueil individuel que collectif

Nom du groupe de travail : Réduire les inégalités territoriales

Pilote : Caf

Participants :

Association Départementale des Familles d'Accueil et Assistant Maternel des Côtes d'Armor (Adfaam 22), Association des Maires de France (Amf 22), Caf, Département, DDCS, Fédération des particuliers employeurs (Fepem)

Objectifs :

Soutenir le développement d'une offre d'accueil diversifiée, afin que les familles puissent avoir le choix du mode d'accueil et favoriser l'accessibilité géographique aux modes d'accueil.

Actions entreprises :

- Enquête sur l'activité des assistants maternels
- Élaboration d'un guide de création d'un schéma intercommunal
- Schémas intercommunaux étudiés :
Cidéral, St Brieuc Agglomération, Leff Communauté, Plancoët-Plélan.

Projets / pistes de réflexions :

- Étude de nouveaux schémas intercommunaux
- Création d'une charte qualité pour les associations d'assistants maternels
- Adaptation de la charte qualité nationale pour les Maisons d' Assistants Maternels (Caf-Département).

Contact pour s'inscrire au groupe :

Caf : partenaires@caf22.fr

Secrétariat du schéma

Caf des Côtes d'Armor
4 bis avenue des Plaines Villes
22440 PLOUFRAGAN
<http://schema-famille22.fr>

